

Extrait du El Correo

<http://www.elcorreo.eu.org/Aguas-Argentinas-Groupe-Suez-a-porte-la-menace-de-la-rupture-a-la-derniere-etape>

Aguas Argentinas - Groupe Suez - a porté la menace de la rupture à la dernière étape.

- Argentine - Économie - Privatisées - Services Publics : eau, électricité, ordures, etc -

Date de mise en ligne : mercredi 27 juillet 2005

Copyright © El Correo - Tous droits réservés

Le conseil d'administration du groupe a donné 30 jours au Gouvernement pour arriver à un accord. S'il ne se concrétise pas, il dira que l'État l'a forcé à s'en aller du pays. Comme l'a fait la multinationale française quand elle est partie de la province de Santé Fe.

Aguas Argentinas est passé de la menace à l'action. Elle a envoyé hier un ultimatum au Gouvernement : elle lui a donné trente jours ouvrables pour parvenir à un accord dans la renégociation du contrat ou, dans le cas contraire, elle se considérera comme ayant droit de demander l'annulation de la concession, en faisant porter la faute sur l'État. L'entreprise a remis une note officielle au Ministère de la Planification et l'Entité de contrôle, l'Etoss, contenant cet avertissement. Il s'agit d'un geste ferme qui laisse très peu de marge pour éviter la rupture.

Première chose, qu'on a rappelé au ministère de Julio De Vido, c'est que la compagnie suit le même chemin que celui qui l'a amené à abandonner sa concession dans la province de Santa Fe. Là bas, le gouvernement de Jorge Obeid avait été informé que, s'il n'y avait pas d'accord dans trente jours, le groupe claquerait la porte.

L'ultimatum n'est pas seulement un outil de pression pour démontrer que les choses sont sérieuses, c'est aussi une procédure formelle établie dans le cadre contractuel. Aguas Argentinas a tiré la première et maintenant, elle reste dans la meilleure position pour une éventuelle bataille légale.

L'article 14.9.5 du cadre régulateur dit que "au cas où se vérifient les raisons d'une résiliation du contrat par la faute du concédant, et si ces raisons subsistaient dans un délai de 30 jours ouvrables, le concessionnaire pourra intimer la résiliation du contrat".

Dans la note envoyée à l'Etoss et au Sous-secrétaire de Ressources Hydriques, secteur qui dépend du ministère de De Vido et qui est l'autorité d'application de la concession, l'entreprise rend responsable l'État d'être arrivé à cette situation.

La note a été rédigée au terme d'une réunion du conseil d'administration. Les dirigeants ont analysé la dernière proposition du Gouvernement pour renégocier le contrat, qui a été remis avant-hier. Ils l'ont considéré presque comme une provocation, puisqu'il n'y avait aucune offre concrète d'augmentation tarifs, ni de réponse à la demande de subvention de 120 millions de pesos qu'avait formulée la compagnie, ni de promesse d'aide pour refinancer sa dette. Toutes ces requêtes avaient été faites auprès de l'Exécutif il y a précisément vingt jours.

Il n'y a pas eu de réponses "aux propositions faites par l'entreprise, mais on n'offre pas non plus d'alternatives", a protesté Aguas Argentinas à travers un communiqué de presse. La même chose, mais avec des termes plus durs, est signifié au Gouvernement dans la note officielle. "Les actionnaires ont décidé de faire une demande formelle pour que dans un délai de 30 jours ouvrables, conformément aux dispositions contractuelles, les mesures nécessaires pour retrouver l'équilibre du contrat soient prises ", ajoute le communiqué. Si dans ce délai il n'y a pas de solution au conflit, l'entreprise pourra en demander la résiliation.

Les négociations avec Aguas Argentinas durent depuis plus de trois ans. L'actuel gouvernement est passé plusieurs fois de la menace de rupture à la recherche d'une solution à tout prix. Néstor Kirchner a accusé plus d'une fois l'entreprise de faire pression sur l'Exécutif, tandis qu'à une autre occasion il la donnait en exemple devant le reste des privatisées quand il paraissait que les conversations étaient en bon chemin. Robert Lavagna a fait propositions devant le BID et la Banque Mondiale pour qu'ils acceptent un refinancement à taux bas de la dette de l'entreprise.

Bien que Aguas Argentinas accumule un nombre importants de non respects des engagements contractuels, qui justifieraient la résiliation de la concession par l'État, le Gouvernement a préféré ne pas le faire parce que cela ne l'intéresse pas d'assumer la gestion de la concession. "Ce n'est pas la Poste", a commenté un fonctionnaire à Pagina 12. "Si nous avons des problèmes avec l'eau, les mêmes gens qui maintenant nous poussent à ce que nous jetions dehors les français, vont ensuite s'en prendre à nous", a t-il admis. Le groupe français Suez contrôle l'entreprise.

De Vido a essayé lors de son récent voyage en Espagne d'approcher un groupe d'investissement de ce pays pour qu'il se charge d'Aguas Argentinas. Il a aussi essayé localement avec des groupes comme Roggio et Techint, ainsi qu'avec un pool de banques envoyées par Jorge Brito, du Macro Bansud. Toutefois, toutes ces possibilités ont échoué. L'affaire de l'eau est peu rentable à court terme et dans les conditions dans lesquelles se trouve l'entreprise, avec une dette de 600 millions de dollars sur le dos, pour le moment personne ne veut se charger.

Le Gouvernement, d'autre part, ne paraît pas disposé à accepter les conditions de la compagnie, qui sont très difficiles à justifier politiquement. Tant la subvention de 120 millions de pesos, que l'augmentation de tarifs résidentiels, ou encore le prêt en million de pesos de la Banque Nation. L'entreprise a répondu par un ultimatum. Dans 30 jours ouvrables, tout au plus, ce chapitre de l'histoire pourrait se terminer.

[Página 12](#). Buenos Aires, 27 juillet le 2005

Traduction pour El Correo par Estelle et Carlos Debiasi